

Lettre ouverte au Conseil d'administration et à la direction de fenaco

Les organisations professionnelles agricoles signataires ci-dessous souhaitent vous faire part de leur réaction suite à votre recours déposé le 18 janvier 2021 contre le soutien public au projet de développement régional (PDR) Bio Gemüse Seeland. Notre indignation doit être portée à la connaissance des coopératives régionales membres de fenaco, de vos membres individuels, de vos employés, de vos partenaires et de vos clients.

Ce n'est ni l'endroit ni notre rôle d'établir une argumentation juridique pour dénoncer ce recours scandaleux. Nous faisons confiance aux services du canton de Fribourg et à l'Office fédéral de l'agriculture pour apporter une réponse complète, étayée et décisive à votre démarche.

Cependant, nous estimons qu'il est de notre devoir à la fois d'exprimer notre consternation, notre incompréhension et notre colère, et de dénoncer le mépris qu'une entreprise au chiffre d'affaires de plus de 7 milliards de francs, qui prétend "appartenir aux agriculteurs", manifeste à l'égard des organisations agricoles locales plus petites et des producteurs de légumes dynamiques et courageux.

Le PDR fribourgeois a été accepté par les instances officielles de la Confédération, les autorités fribourgeoises et le parlement cantonal. Elle fait l'objet d'une préparation minutieuse et complète. Cet instrument de développement agricole existe depuis quatorze ans. Pourquoi ne vous êtes-vous pas opposé au principe de base dès le début ? À ce jour, plus de 62 PDR ont été adoptés dans toute la Suisse, sont en cours de mise en œuvre ou ont déjà été achevés. **« L'objectif principal de cette coopération régionale est la création de valeur ajoutée dans l'agriculture. La coopération au sein du PDR vise à exploiter le potentiel de la région et à améliorer les revenus agricoles. » (OFAG).** Qu'est-ce qui ne vous plaît pas dans l'objectif des principes du PDR ? L'idée de base selon laquelle les agriculteurs peuvent augmenter leur revenu agricole ? Ne souhaitez-vous pas que notre secteur professionnel se développe également ? Quelles sont vos intentions lorsque vous attaquez de front une initiative d'agriculteurs ? Ne réalisez-vous pas que le succès de ce projet profitera à l'agriculture dans son ensemble, ainsi qu'à d'autres partenaires régionaux tels que le tourisme local ? fenaco et ses membres n'ont-ils jamais reçu de fonds publics pour des projets ou des travaux de construction ? À une époque où l'image de notre profession n'est pas tout à fait positive, est-il vraiment approprié de scier la branche sur laquelle vous êtes assis vous aussi ? Comment osez-vous parler de concurrence déloyale alors que vous avez une position dominante dans de nombreux secteurs ?

Nous ne nous attendons pas à ce que vous répondiez à toutes ces questions. Nous sommes des organisations professionnelles agricoles suisses et nous tenons à vous rappeler, puisqu'il ne vous semble pas très clair, que vous êtes des agriculteurs/trices ou que vous travaillez pour les agriculteurs/trices suisses. En attaquant ce PDR vous attaquez toute la profession. Ce sont toutes celles et tous ceux qui s'efforcent de valoriser notre profession que vous méprisez ainsi.

Afin d'assurer une bonne poursuite de la coopération avec votre entreprise, nous, les organisations soussignées de cette lettre ouverte, vous demandons instamment de retirer

vosre recours contre le PDR Bio GemüSe Seeland immédiatement après la décision de première instance.

19 février 2021, les signataires :

